

## **Indice des prix : des tensions révélatrices de nouveaux modes de régulation.**

**Par Pascal Petit  
(CNRS-CEPN, CEPREMAP)**

La mesure de l'indice des prix à la consommation a toujours été un enjeu conflictuel. C'est un élément clé dans la régulation de la distribution des revenus et ceci explique cela. Même si les indexations de salaires ne sont plus systématiques depuis le début des années 80, l'indice reste une référence première dans les négociations salariales comme dans l'évolution des rentes et pensions.

Si les controverses contemporaines s'inscrivent dans une longue série de tensions entre groupes d'intérêt opposés, elles n'en possèdent pas moins leur spécificité qu'il est utile de connaître, ne serait ce que partiellement, pour mieux saisir en quoi les tensions actuelles peuvent en parti différer des précédentes et réclamer d'autres suites, d'autres transformations que celles que pourraient donner les seules instances statistiques responsables de la construction des dits indices.

### *Un processus de discussion et d'élaboration classique*

Dans ce que l'on pourrait appeler le fonctionnement normal du processus de contestation de l'indice des prix, les critiques portent principalement sur le panier de biens et services retenus (en l'occurrence une moyenne pondérée des paniers des différentes catégories sociales) et les prix relevés, essentiellement en avançant que les consommateurs, au nom desquels la protestation est faite, soit ont des paniers très différents du panier « moyen », soit ne payent pas les prix retenus dans l'indice.

Une contestation célèbre en la matière au début des années 70 avait conduit à la construction d'un indice de prix alternatif par la CGT<sup>1</sup>. Ces contestations pouvaient selon les cas conduire à des aménagements dans la technique de construction de l'indice prenant en compte les possibilités réelles de choix, la différenciation des produits ou encore la validation plus ou moins marquée des innovations. Ainsi les produits électroniques furent d'abord appréciés au poids, puis au milieu des années 90, en fonction des capacités nouvelles de ces équipements,

---

<sup>1</sup> De façon significative cette contestation était partie du constat que certaines améliorations qualitatives, comme l'existence d'un congélateur intégré aux réfrigérateurs, étaient imposées et partant devaient être considérées comme des hausses de prix.

au moyen d'une méthode dite hédonique qui tient compte des suppléments de prix effectivement consentis par les clients pour disposer des nouveautés lors de leur apparition. L'indice restait en fait le produit de petites conventions de mesure plus ou moins acceptées par les diverses parties. L'existence d'indices alternatifs finissait dans ces conditions par faire long feu à moyen terme<sup>2</sup>. Dans les années 90 ce processus a quelque peu changé de nature. D'une part les pratiques d'indexation, alors que l'inflation n'était plus à l'ordre du jour depuis presque une décennie, avaient perdu de leur centralité dans la détermination des revenus. Cette évolution était nette en matière de formation des salaires où la tendance à l'individualisation des augmentations est devenue de plus en plus importante. Restait l'ajustement des minima sociaux et des pensions<sup>3</sup>.

Mais ce déplacement des intérêts ouvrait alors à d'autres débats. De fait le panier moyen correspondait moins bien aux besoins plus spécifiques des populations maintenant principalement concernées. Toutefois ce relatif décalage par rapport aux besoins de populations spécifiques ne fût pas la source principale des critiques de l'indice. L'estimation de l'impact sur les prix du passage à l'euro fût par exemple un sujet des plus vifs de controverses. Là encore il apparut que c'était moins l'indice dans son ensemble qui était contesté que son inaptitude à rendre compte d'un déplacement particulier dans les évolutions de prix auquel les gens avaient été particulièrement sensibles. Les prix des petites dépenses journalières avaient, suite au passage à l'euro, augmenté plus que la moyenne tandis que les prix de nombre de biens d'équipements poursuivaient une tendance longue à la baisse suite à l'ouverture des marchés et à l'arrivée de producteurs ayant des coûts salariaux nettement plus faibles.

### *..que transforment d'autres usages*

On pourrait en déduire que l'indice des prix a moins d'utilité, en d'autres termes que dans un univers où le rôle de l'Etat s'est affaibli depuis deux décennies les indicateurs émanant de la comptabilité nationale, comme l'indice des prix, ne jouent plus le rôle régulateur qui étaient le leur lors des trente glorieuses (1945-1975). Mais le paradoxe est bien là ; dans un univers plus libéral l'usage des indicateurs semble s'être multiplié. La LOLF (la loi organique de la loi de finance) en donne le dernier exemple. Tous les principaux centres de dépenses publiques doivent définir des objectifs à atteindre et donner les indicateurs qui permettent d'évaluer leur

<sup>2</sup> Cela étant l'indice des prix CGT base 100 en janvier 1972 était en 1983 de 388,7 contre 307,7 pour celui de l'Insee ; cf Rempp J.M. (1996)

performance. Ce principe d'évaluation n'est pas propre aux seules dépenses publiques, loin de là. A la base on le retrouve dans les pratiques comptables des entreprises où la comptabilité analytique, l'identification des centres de profit, a développé une culture du résultat, avec les indicateurs correspondants. Mais ces pratiques comptables sont déjà anciennes, les grandes entreprises en faisaient usage dans leur gestion interne dans la période des trente glorieuses.

Ce qu'il y a de plus nouveau, c'est que ces indicateurs de gestion ou leurs analogues sont maintenant devenus aussi à usage externe. Ils constituent les instruments d'une gestion des rapports de l'entreprise avec ses partenaires et ayant droits extérieurs. Cela tient à des raisons diverses, où la nouveauté vient par exemple de la nécessité de fournir des informations aux actionnaires dans une économie où ces derniers ont plus de pouvoir, mais peut aussi tenir à diverses obligations administratives, pour des raisons fiscales, pour des questions d'environnement, de politique sociale, voire pour témoigner du comportement éthique de l'entreprise. Dans cet univers plus libéral l'information que l'entreprise se doit de fournir à des « interlocuteurs » externes divers est devenue très importante. On retrouve cette même volonté d'informer, de diffuser à cette fin des batteries d'indicateurs dans les pratiques de coopération des pays membres de l'Union Européenne. Le sommet de Lisbonne a officialisé cette pratique avec la MOC, méthode ouverte de coordination, où dans chaque domaine les Etats membres s'attachent à définir les meilleures pratiques sur une batterie d'indicateurs. La méthode est directement inspirée des méthodes de « benchmarking » utilisées par les entreprises pour importer les bonnes pratiques des concurrents les plus compétitifs. Appliquée à des entités institutionnelles complexes, comme les pays membres, cette méthode ouverte de coopération a des limites évidentes (Salais 2004) mais son utilisation dans des domaines des plus variés témoigne du rôle majeur pris par ces évaluations pluridimensionnelles, accompagnées de batteries d'indicateurs mesurant les performances des divers types d'action menées. Un dernier exemple de cette évolution confirmant son caractère largement international nous est donné par l'organisation des Nations Unies qui a placé, depuis le début des années 90, au cœur de son rapport sur l'état du monde, des indicateurs d'un type nouveau, dits indicateurs de développement humain, qui peuvent se lire directement en termes de bien être des populations. Cette mise en perspective nouvelle, largement inspirée des travaux du prix Nobel d'économie, spécialiste de l'économie du développement, Amartya Sen, se lit dans le même sens : les indicateurs introduits doivent permettre de juger de

---

<sup>3</sup> ceci n'excluant pas de nouvelles indexations, par exemple des loyers, en lieu et place de l'indice du coût de la construction.

l'efficacité des politiques visant à améliorer le bien être des populations (cf tableau 1 de l'annexe statistique).

Le monde dans lequel nous vivons apparaît ainsi avoir développé, à tous les niveaux, des procédures d'évaluation quantifiée, se traduisant par des batteries d'indicateurs, faciles à suivre et à comparer, qui permettent de saisir au mieux les mérites et les défauts de chacun en fonction de ses responsabilités dans le champ d'action considéré<sup>4</sup>. C'est tout au moins le principe avancé à l'appui de ces utilisations de plus en plus courantes de ces batteries d'indicateurs. C'est par rapport à ce nouveau contexte qu'il faut lire les critiques contemporaines qui peuvent être faites de l'indice des prix à la consommation.

### *La fin d'une vieille convention*

Lors de la diffusion dans l'immédiat après guerre des cadres de la comptabilité nationale, il fût clairement établi que la mesure du PIB et des indices de prix correspondants n'étaient en rien des mesures de bien être. La convention dont nous parlons tenait bien à cette façon de ne pas poser la question du sens ou des finalités des grandeurs de la comptabilité nationale. La mesure du PIB n'était pas celle d'un bien être national. Dans le débat il était clair que croissance économique n'était pas forcément associée à un mieux être des populations<sup>5</sup>.

Nombre de scénarii montraient comment cela pouvait être l'inverse (Mishan, 1967).

Une limite était d'emblée parfaitement connue : le PIB était un flux brut ne tenant pas compte des variations de stocks, qu'il s'agisse de capital matériel, humain ou environnemental.. Il était aussi clair que la diversité des frontières entre domaine marchand et non marchand d'un pays à l'autre introduisait une forte hétérogénéité , d'autant que la mesure du non marchand restait assez frustrante (cf Vanoli, 2002).

D'une certaine façon c'est cette convention, faisant de ces indicateurs, avec leurs imperfections, des outils de régulation à l'échelle nationale qui semble implicitement remise en cause dans la période contemporaine. La première lecture que l'on peut faire de cette remise en cause tiendrait au souhait assez général de disposer d'indicateurs de régulation économique qui puisse être clairement rapporté à tel ou tel objectif. Cette lecture est bien dans l'esprit de cette demande générale d'évaluation, que l'on observe au niveau national

<sup>4</sup> Sur cette évolution générale dans les sociétés contemporaines vers une exigence de responsabilisation et son suivi, voir Petit 2003. La notion anglaise d'« accountability », que traduit mal l'idée de responsabilité ou de reddition de compte, et qui correspondrait plus à l'expression « être comptable », est centrale dans la caractérisation de la modernité chez Giddens par exemple. Voir aussi Miller(2001)

<sup>5</sup> Pour un historique de ces débats à l'origine des comptabilités nationales on pourra se référer à Vanoli(2002)

comme international. Par un curieux retour des choses, alors que l'indice des prix avait, à ses débuts, été construit pour des catégories particulières, défavorisées, puis progressivement étendu à l'ensemble des groupes sociaux, la tendance serait de pouvoir disposer d'indices catégoriels. Notons toutefois que cette attente ne serait pas limitée à l'indice des prix à la consommation de certaines catégories comme, cela était par le passé, mais que toutes les catégories de ménages semblent souhaiter disposer d'un tableau de bord correspondant à leur panier de consommation<sup>6</sup>. Une illustration de ces attentes croisées peut être tirée de l'expérience de contestation des indices de prix survenue aux Etats-Unis au milieu des années quatre vingt dix.

#### *La contestation de l'indice des prix aux Etats-Unis et le rapport Boskin (1996)*

L'offensive libérale des années quatre vingt aux Etats-Unis se traduit par des politiques de réduction des dépenses publiques et de baisse d'impôts. Cette course à la baisse entre recettes et dépenses publiques fit que le déficit resta important, comme pour maintenir sous pression les dépenses. Nombre de transferts sociaux demeuraient indexés sur l'indice des prix à la consommation : environ un tiers du budget fédéral, principalement lié aux retraites. Les seuils des tranches fiscales étaient aussi indexés, affectant les recettes fédérales. Dans le débat pour réduire ce déficit public chronique, l'idée que la hausse des prix à la consommation était surestimée, et partant les dépenses d'assistance par trop réévaluées, trouva de plus en plus de supporters et conduisit le gouvernement américain à nommer une commission d'experts, présidée par le professeur Boskin.

Le rapport publié en 1996 fait état d'une surévaluation de l'indice des prix de 1,1% par an. (avec un intervalle de confiance assez large allant de 0,8% à 1,6%). Une correction de cette ampleur aurait effectivement permis de réduire les dépenses publiques de quelques 200 milliards de dollars, soit l'équivalent du déficit budgétaire à l'horizon 2002.

Cette surévaluation avait principalement deux origines, une évolution des comportements d'achat des ménages (du recours aux produits « génériques », au shopping dans les magasins discount), comptant pour 0,5%, et une sous estimation des innovations affectant un certain nombre de produits, en particulier liés aux technologies de l'information et de la communication, comptant pour les 0,6% restant.

Les constructeurs de l'indice purent prendre en charge certaines corrections (plus grand choix d'approvisionnement, prix hédoniques pour les innovations produits).

---

<sup>6</sup> C'est sans doute dans ce sens que l'INSEE a entendu le message si l'on en juge à son initiative récente permettant à chacun de calculer en ligne son propre indice des prix.

Mais le large débat qui accompagna la diffusion du rapport mis surtout en évidence des divergences sur le rôle même de l'indice.

Il était clair que les bénéficiaires des transferts menacés étaient majoritairement loin de pouvoir tirer avantage des innovations techniques en question comme des opportunités nouvelles d'approvisionnement.

En d'autres termes ce rapport ouvrait un débat sur l'usage de tous ces indices dans la régulation économique .....alors que l'objectif initial de cohésion sociale avait largement disparu comme le fit remarquer Paul Krugman dans sa chronique du New York Times du premier mai 1997 (New Math, Same Story).

Des observateurs de plus en plus nombreux constatèrent que cette perte de repère, et la montée de l'individualisme qu'elle manifestait, s'accompagnait d'inégalités qui risquaient d'être durables, non seulement dans l'utilisation des nouvelles technologies<sup>7</sup> mais aussi dans les conditions d'emploi et de rémunération. L'internationalisation des économies, avec les pressions qu'elle fait peser sur les travailleurs moins qualifiés dans les économies les plus développées, jouait certainement un rôle dans cette évolution mais la façon dont l'organisation du travail utilisait nouvelles technologies et personnel (hautement) qualifié dans le système éducatif aussi<sup>8</sup>. Dans une période qui parallèlement développe une culture du suivi de l'action et de l'évaluation de ses résultats, les évolutions ci-dessus ne pouvaient que conduire à une multiplication d'indicateurs spécifiques. Tout ceci fût facilité par l'importance prise parallèlement dans nos économies par des activités, en particulier tertiaires, où les mesures en volume étaient spécifiquement incertaines : l'économiste-statisticien Zvi Griliches estimait ainsi en 1994 que, dans de grands pays comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, la part des secteurs où la production était difficilement mesurable en volume représentait près de 70% du PIB.

#### *Une période riche en création d'indicateurs alternatifs.*

Les années quatre vingt dix vont connaître une profusion de propositions alternatives d'indicateurs de régulation économique et sociale.

On peut essayer d'en tirer quelques enseignements quant aux types de transformations apportées, comme aux types de questions posées.

---

<sup>7</sup> La nouveauté tient plus aux inégalités dans les capacités d'utilisation, d'apprentissage que dans l'accès aux nouvelles technologies elles mêmes qui a toujours été hiérarchisé, en fonction du revenu, mais ouvrait à terme à une pleine utilisation.

L'ouvrage de Gadrey et Jany-Catrice [2005] fournit une utile recension de ces propositions. On a déjà évoqué l'indicateur de développement humain mis en place sous l'égide du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) dès le début des années 90.

Cet indicateur de développement humain ne fait que recomposer trois indices : celui de l'espérance de vie à la naissance, celui du niveau d'instruction (pour un tiers le taux de scolarisation et pour deux tiers le taux d'alphabétisation) et celui du PIB, exprimé en parités de pouvoir d'achats. A cet indicateur rudimentaire, repris chaque année dans le rapport annuel sur le développement humain, vinrent s'ajouter après 1995 des indicateurs spécifiques sur la pauvreté et sur la participation des femmes à la vie économique et politique<sup>9</sup>.

D'autres indicateurs concernant plus particulièrement les pays développés ont introduit des variables nouvelles. Un des plus connus, proposé par des chercheurs canadiens du Center of Study of Living Standard CSLS (voir le site [www.csls.ca](http://www.csls.ca)), Lars Osberg and Andrew Sharpe, [2002], se compose de quatre indicateurs :

- 1) la consommation élargie par tête, c'est-à-dire incluant avec les biens et services marchands et non marchands, les productions domestiques, le temps de loisir, tout en tenant compte de l'espérance de vie,
- 2) l'accumulation de ressources productives, incluant le capital humain et l'environnement,
- 3) la distribution des revenus (indices d'inégalité et de pauvreté) et
- 4) une mesure de la sécurité économique face aux risques de chômage et de pauvreté, pour quelques catégories cibles comme les célibataires et les personnes âgées.

Cet indicateur composite de bien être économique (IBEE) inclue de façon nouvelle<sup>10</sup> des caractéristiques de cohésion sociale comme l'indicateur d'inégalité des revenus (cf figures 1a et 1b de l'annexe statistique).

Un deuxième exemple d'indicateurs, élaboré par deux chercheurs américains, Marc et Marque-luisa Miringoff [1999] de l'université Fordham aux Etats-Unis, est plus partiel puisqu'il porte sur la mesure d'un état de santé sociale (ISS), calculé à partir de seize indicateurs spécifiques (allant de la mortalité infantile aux accidents de la route en passant par le taux d'abandon d'études universitaires et l'usage de drogues) (cf figure 2 de l'annexe statistique).

---

<sup>8</sup> La période est ainsi contemporaine de la naissance d'un débat sur le caractère biaisé du progrès technique, essayant d'en mesurer l'ampleur et d'en séparer les causes entre technologies, internationalisation et organisation du travail.

<sup>9</sup> Consultable sur le site <http://www.undp.org/hdr2003>.

<sup>10</sup> Et légitimée si l'on en juge par l'attention qui lui a été portée, voir le rapport OCDE [2001] sur le bien être des nations.

Troisième exemple, l'indice de progrès véritable, IPV, introduit par l'institut californien Redefining Progress ([www.rprogress.org](http://www.rprogress.org)) qui corrige une mesure traditionnelle de la consommation des ménages, positivement pour tenir compte d'éléments de bien être comme le travail domestique et négativement pour les destructions de l'environnement, mais aussi les temps de déplacement domicile-travail ou les accidents automobiles<sup>11</sup>.

Ce dernier exemple illustre l'intégration d'indicateurs de la qualité de l'environnement dans l'appréciation du bien être<sup>12</sup>. (cf figure 3 de l'annexe statistique)

Le résultat le plus remarquable de ces calculs d'indicateurs alternatifs est de faire apparaître de nettes ruptures avec l'évolution du PIB au tournant des années 90. Non seulement la croissance de ces indicateurs est nettement moins soutenue que celle du PIB mais dans les deux derniers cas cités on observe même une inversion du sens de l'évolution, les indicateurs alternatifs montrant une tendance plus ou moins marquée à la dégradation du bien être dans les années 90<sup>13</sup>. L'adjonction d'indicateurs d'inégalités, d'environnement et de préservation du capital physique et humain met donc en évidence une certaine rupture de corrélation entre mesure du PIB et appréciations du bien être. Un autre effet de ces indicateurs est de modifier les classements par pays, puisque les inégalités y sont plus ou moins marquées et les arbitrages entre temps de travail et temps libre différent pour un même niveau de PIB par tête. Un bon aperçu des reclassements produits par la prise en compte de différentes dimensions de bien être est fourni dans un document de travail de l'OCDE de 2006 [ Boarini, Johansson et Mira d'Ercole (2006)].

### *Vers de nouvelles formes d'information et de débat économique et social ?*

On peut voir dans cette multiplication d'indicateurs un certain retour à une période où chaque indicateur répondait à une question précise pour un groupe social donné. En lieu et place d'un indice de prix renvoyant à un état moyen de la population, on se concentrerait sur des indicateurs retraçant plus précisément les conditions de vie, la montée des prix ou la santé

<sup>11</sup> On trouvera un exemple de mesure analogue dans Fleurbaey M. et Gaulier G.(2006), voir aussi Lettre du CEPII, octobre 2006, [www.cepii.fr](http://www.cepii.fr).

<sup>12</sup> les indicateurs sur l'état de l'environnement tendent de fait à se développer dans le contexte de réchauffement climatique ; voir par exemple celui de l'empreinte écologique, « surface nécessaire pour que chaque habitant de la terre puisse, d'une part puiser des ressources nécessaires pour satisfaire ses besoins et, d'autre part éjecter ou retraiter ses déchets » [Viveret 2003, p10], [www.footprintnetwork.org](http://www.footprintnetwork.org).

<sup>13</sup> Les indicateurs ne sont pas toujours comparables, il convient de se méfier d'évolutions qui ne seraient que ralenties, mais les retournements de tendances sont significatifs d'une dégradation.

d'un groupe de personnes défavorisées clairement identifiées<sup>14</sup>. Cette évolution s'inscrirait bien dans la tendance à l'évaluation des politiques, à la spécification des responsabilités que nous avons soulignée comme une caractéristique majeure de la période contemporaine. Mais cela ne se traduit pas pour autant par un retour à la période antérieure, en premier lieu parce que ces indicateurs ne concernent pas seulement des groupes cibles mais bien toutes les catégories qui souhaitent suivre de façon spécifique tel ou tel aspect de leurs conditions de vie. Ensuite parce que la multiplication des indicateurs concerne aussi des indicateurs composites, renvoyant à un état moyen de la population et partant cherchant à jouer un rôle dans la régulation globale de l'économie comme pouvait le faire l'indice des prix à la consommation ou du PIB. La mise en évidence des ruptures de corrélation entre PIB et indicateurs « raisonnables » de bien être suffirait à justifier cette ambition. En fait c'est bien la nature même du débat économique et social qui tend à changer de forme, en élargissant la palette des indicateurs qui le nourrissent, en ouvrant explicitement le débat à la question du bien être des populations. Les différents types d'indicateurs apparaissent dans cette perspective plutôt comme complémentaires. Le débat s'apparente alors à celui mené entre pays européens autour de la méthode ouverte de coordination où la sélection d'une batterie d'indicateurs l'emporte sur la définition d'une politique d'ensemble. Il faut y voir pour partie l'effet démonstratif du quantifié et la recherche du quantifiable que cela implique. Reste des questions éminemment politiques comme celles portant sur la définition du bien être pour éviter que le débat ne s'enferme autour d'une sélection d'indicateurs consacrée par les pratiques internationales. De fait les rapports entre données objectives et perceptions individuelles en matière de bien être sont loin d'être directs et stables. Les enquêtes d'opinion en témoignent largement, en particulier pour ce qui est de la perception des inégalités<sup>15</sup>. Il en va, à l'évidence, de même pour les changements de l'environnement ou pour le partage travail/loisir. Autre élément dans cette recomposition du débat politique sur les questions économiques et sociales, le rôle actif et largement transnational des organisations non gouvernementales. Dans ce nouveau concert l'indice des prix à sa place avec effectivement nombre d'indicateurs complémentaires, précisant la situation de différentes catégories sociales. Cette diversité porte en soi les risques d'une certaine cacophonie. Mais le débat public sur la croissance des inégalités et le déclin du bien être, que permettent ces indicateurs, laisse aussi espérer une volonté plus marquée de renforcer la cohésion sociale.

---

<sup>14</sup> Ce qui était le positionnement de l'indice des prix au tournant des années 50 et ce que l'on retrouve dans le baromètre des inégalités et de la pauvreté ,BIP40, [www.bip40.org](http://www.bip40.org) .

Contre la croissance des inégalités, que l'on retrouve derrière la divergence entre anciens et nouveaux indicateurs de la croissance, a aussi une forte rationalité économique dans des économies qui se veulent fondées sur le savoir. Comme le souligne l'agenda de Lisbonne, le potentiel de tous les réseaux socio-techniques qui les composent est directement fonction de la pleine participation de leurs membres. C'est une raison majeure liant la relative réussite des pays scandinaves à la plus grande égalité entre citoyens qui y règne. Le débat autour des indicateurs, pris au sens large, doit être une occasion d'en prendre conscience.

## Références bibliographiques

Beck U. (1986) *Riskgesellschaft : Auf dem Weg in eine Andere Moderne*, Frankfurt, Suhrkamp, traduction française *La société du risque*, Paris, Flammarion 2001.

Boarini R., Johansson A. et Mira d'Ercole M. (2006). *Alternative measures of well-being*. OCDE, Paris, Economic Department Working Paper N°476

Boskin M. [1996] *Towards a more accurate measure of the cost of living*. Report to the Senate Finance Committee. [www.ssa.gov/history/reports/](http://www.ssa.gov/history/reports/)

Desrosières A. (2005) *Décrire l'état ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique*. *Genèse* N°58, mars pp 4-27

Desrosières A. (2006) *De Cournot à l'évaluation des politiques publiques . Paradoxes et controverses à propos de la quantification*. Prisme N°7. Avril Centre Cournot pour la recherche en économie. [www.centrecournot.org](http://www.centrecournot.org)

Douglas M. (1986) *Risk Acceptability According to the Social Sciences*, London, Routledge and Kegan Paul.

Fleurbaey M. et Gaulier G. (2006) *International Comparisons of Living Standards by Equivalent Incomes*. Document de travail du CEPII, [www.cepii.fr](http://www.cepii.fr)

Gadrey J. et Jany-Catrice F. (2005) *Les nouveaux indicateurs de richesse*. Paris Collection Repères. La Découverte.

Inglehart R. (2000) *Post modern values*. *The Washington Quarterly*, winter

Knight F. (1921) *Risk, uncertainty and profit*. Houghton Mifflin Company

Lagrange H. ed. (2006) *L'épreuve des inégalités*. Collection Le Lien Social. Paris, PUF

Miller P. [2001] "Governing by Numbers". *Social Research*, vol. 68, n°2, Summer.

---

<sup>15</sup> sur ce point cf dans Lagrange (2006) les références à l'enquête d'opinion mondiale International social survey program ou les travaux d'Inglehart (2000), de Claudia Senik ou Andrew Clark.

Miringoff M., Miringoff M. L. [1999] *The social health of the Nation. How America is really doing?* Oxford University press, Oxford

Mishan E.J. (1967) *The costs of economic growth.* , London, Staples Press. Reprinted 1969 Pelican Books.

Osberg L. , Sharpe A. [2002] “An Index of Economic Well Being for Selected Countries“ *Review of Income and Wealth*, septembre

Petit P.[2003] Responsabilités et transparence dans les économies fondées sur le savoir: une vision régulationniste des changements institutionnels contemporains. *Economies et sociétés*.

Rempp J.M. (1996) *L’expérience française des indices de prix à la consommation.* , INSEE, document de travail sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Salais R. (2004) ), “La politique des indicateurs. Du taux de chômage au taux d’emploi dans la stratégie européenne pour l’emploi(SEE) », dans Zimmerman B. (éd.), *Action publique et sciences sociales*, MSH ;  
[http://www.insee.fr/fr/nom\\_def\\_met/colloques/acn/colloque\\_10/Salais.pdf](http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/colloques/acn/colloque_10/Salais.pdf)

Vanoli A. [2002] *Une histoire de la comptabilité nationale*, La Découverte, Paris

Viveret P. [2003] *Reconsidérer la richesse*. Paris, Editions de l’Aube